



**ARRETE MUNICIPAL**  
**N°2023/159/A du 21/02/2023**  
**Nomination d'un mandataire**

**Le Maire de BASSE-HAM,**

-VU l'arrêté municipal n° 2021/07 en date du 23 février 2021 portant avenant à l'acte constitutif d'une régie de recettes « produits divers » pour l'encaissement de produits issus des diverses activités,

-VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 09/02/2023,

-VU l'avis conforme du régisseur en date du 09/02/2023,

-VU l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 09/02/2023,

**ARRETE :**

**Article 1 :** Madame Sylvie SCHIFFERLING est nommée mandataire de la régie de recettes « produits divers » avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**Article 2 :** Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du nouveau code pénal ;

Il doit les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

**Article 3 :** Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle.

Signatures du régisseur titulaire et  
du mandataire suppléant précédées  
de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

*"vu pour acceptation"*

*"vu pour acceptation"*



Le Maire,

Bernard VEINNANT

Signatures du mandataire précédée  
de la formule manuscrite « vu pour acceptation »

*Vu pour acceptation*

Date de mise en ligne : 22/02/2023